

PORTO-NOVO, le 7 NOV 1962

II) ECRET N° 62- 477/PR/SGG.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi n°60-36 du 26 Novembre 1960 portant Consti-  
tution de la République du Dahomey;

VU le Décret n°62/PR. du 13 Février 1962 portant  
formation du Gouvernement de la République du  
Dahomey;

D É C R Ê T E :  
-----

ARTICLE 1er..- Me Joseph KEKE, Garde des Sceaux, Ministre de la  
Justice et de la Législation, assurera l'intérim du Ministre  
des Finances et du Travail pendant l'absence de Me Bertin  
BORNA.

ARTICLE 2..- Le présent Décret sera enregistré et publié au  
Journal Officiel de la République du Dahomey./.-

AMPLIATIONS:

P.R.	15
S.G.G.	3
A.N.D.	1
MINISTRES	12
M.J.L.	1
J.O.R.D.	1

  
-----  
Hubert MAGA